

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27220**

### Intitulé

Journaliste

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut supérieur de formation au journalisme (ISFJ)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

321 Journalisme et communication

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier de journaliste possède de nombreuses facettes qui en font à la fois la richesse et la difficulté. Si le premier aspect de son travail est lié à l'information et au traitement d'actualités, ses missions intègrent également de nombreuses autres compétences pour qu'il puisse à la fois réaliser des reportages, présenter des journaux tout en restant fidèle à l'éthique journalistique. A travers son cursus, il acquiert des compétences rédactionnelles mais également des compétences lui permettant de pouvoir traiter des informations et de réaliser des sujets dans tous types de situations et pour tous types de supports (Sites Internet, presse papier, radio, etc.). Le journaliste est de fait un homme de terrain, capable d'aller chercher les bonnes informations et capable de les adapter pour qu'elles puissent répondre aux attentes des différents diffuseurs existants.

La certification atteste entre autre les compétences professionnelles suivantes :

- Lire et analyser des contenus de dépêches d'agences de presses pour classer des informations en fonction de leur importance
- Réaliser des investigations complémentaires à partir de dépêches pour vérifier des importances et des véracités d'informations
- Sélectionner des informations en fonction du positionnement d'une émission ou de la spécialisation d'un support
- Choisir des angles de traitement de sujets, les adapter à des supports de diffusions et à des publics
- Programmer des déroulements de reportages et des investigations à réaliser
- Obtenir des autorisations pour réaliser des reportages et des enquêtes auprès de personnalités, au sein d'organisations, dans des pays ou zones réglementées
- Traiter et formater des sujets en fonction d'espaces (taille, nb de signes, intégration de visuels) et de temps (durée de reportage) proposés par des directions de rédaction
- Réaliser des mises en pages de reportages en respectant des maquettes de journaux et de magazines
- Diriger des équipes techniques pour réaliser des enregistrements spécifiques exploitables lors de montages de reportages
- Identifier et signaler des éléments susceptibles d'entraver l'indépendance du journaliste, la liberté de la presse et le droit à l'information
- Mener des recherches sur des témoins et contrôler des véracités d'informations et des sources
- Etre en mesure de justifier des contenus publications et des informations en précisant et en justifiant leurs origines
- Cibler des interlocuteurs pour collecter des avis et avoir des regards sur des faits d'actualité
- Organiser, animer et orienter des débats sur des thèmes d'actualités avec des invités, des témoins ou des experts
- Sélectionner des sujets à diffuser lors d'émissions d'informations ou à publier
- Déterminer des contenus et des regards à porter sur l'actualité
- Valider des contenus de maquettes de journaux et de magazines pour finaliser des bouclages et lancer des impressions
- Négocier des conditions de diffusions ou d'exploitation de contenus d'enquêtes d'investigation ou de reportages réalisés

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le journaliste exerce son activité dans :

- une agence de presse
- un quotidien local
- un grand quotidien national
- la presse magazine
- la presse spécialisée
- une station de radio
- une chaîne de télévision
  - Correspondant(e)
- Journaliste de presse écrite
- Reporter
- Rédacteur (trice)
- Journaliste rédacteur (trice)
- Chef (fe) d'édition
- Éditorialiste
- Chroniqueur (euse)
- Envoyé(e) spécial(e)

- Journaliste en presse écrite régionale

- Journaliste d'investigation

### Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

### Réglementation d'activités :

La loi, dans son article L 7111-3, indique "est journaliste professionnel toute personne qui a pour activité principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes et périodiques, ou agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources".

L'article L 7111-4, dès l'origine, a établi une incompatibilité en ce qui concerne les agents de publicité, ce qui ne signifie pas que les journalistes ne puissent occasionnellement et en tout cas minoritairement percevoir des commissions d'ordre publicitaire.

En revanche, depuis octobre 1964, par arrêté du Ministre de l'Information, les fonctions de chargé de relations publiques et d'attaché de presse sont totalement incompatibles avec le statut de journaliste professionnel, même si celles-ci sont très accessoires au regard des activités journalistiques.

Enfin, un troisième cas d'incompatibilité a été ajouté en Mai 1986, par un arrêt du Conseil d'Etat qui a estimé que le statut de fonctionnaire ou d'agent public contractuel est exclusif du bénéfice de tout autre statut professionnel.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose des 6 blocs de compétences décrits ci-dessous :

Bloc 1 : Collecter et sélectionner des informations liées à des actualités

Bloc 2 : Réaliser des reportages, des enquêtes et conduire d'investigations

Bloc 3 : Traiter et mettre en forme des informations pour des médias et supports de diffusions

Bloc 4 : Respecter et garantir l'éthique journalistique

Bloc 5 : Présenter des journaux et réaliser des montages d'émissions

Bloc 6 : Diriger une rédaction, un journal ou un service presse

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27220 - Traiter et mettre en forme des informations pour des médias et supports de diffusions	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sélectionner des rubriques d'émissions, de journaux ou de magazines adaptées à des publications de sujets et de reportages</li><li>- Traiter et formater des sujets en fonction d'espaces (taille, nb de signes, intégration de visuels) et de temps (durée de reportage) proposés par des directions de rédaction</li><li>- Adapter des styles de rédaction d'articles à des formats de publication (brèves, articles de fonds, etc.) et des lignes éditoriales de supports médiatiques</li><li>- Réaliser des mises en pages de reportages en respectant des maquettes de journaux et de magazines</li><li>- Réaliser des enregistrements et diriger des prises d'images pour effectuer des reportages télévisuels</li><li>- Diriger des équipes techniques pour réaliser des enregistrements spécifiques exploitables lors de montages de reportages</li><li>- Rédiger des discours pour des présentations d'informations lors d'émissions de radio ou de télévision</li></ul> <p><b>Evaluation :</b> Mise en situation professionnelle Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27220 - Respecter et garantir l'éthique journalistique</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier des intérêts de personnes impliquées dans des événements et des actualités</li> <li>- Etre capable de prendre du recul et d'avoir un regard critique sur des conduites d'investigations</li> <li>- Identifier et signaler des éléments susceptibles d'entraver l'indépendance du journaliste, la liberté de la presse et le droit à l'information</li> <li>- Mener des recherches sur des témoins et contrôler des véracités d'informations et des sources</li> <li>- Etre en mesure de justifier des contenus publications et des informations en précisant et en justifiant leurs origines</li> <li>- Connaître les règles de préservation du secret de sources d'informations utilisées par la presse et les médias</li> <li>- Contrôler des conformités et des exactitudes d'informations afin d'autoriser des publications</li> </ul> <p><b>Evaluation :</b>  Mise en situation professionnelle  Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27220 - Diriger une rédaction, un journal ou un service presse</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer des contenus et des regards à porter sur l'actualité</li> <li>- Reprendre et illustrer des lignes éditoriales, orienter des traitements de sujets d'actualité et d'informations</li> <li>- Réaliser des arbitrages sur des choix de publications</li> <li>- Analyser des dépêches et des actualités pour envoyer des reporters sur le terrain d'évènements en vue de réaliser des articles</li> <li>- Valider des possibilités administratives, techniques et financières d'envois de journalistes sur des zones d'actualité</li> <li>- Valider des contenus de maquettes de journaux et de magazines pour finaliser des bouclages et lancer des impressions</li> <li>- Négocier des conditions de diffusions ou d'exploitation de contenus d'enquêtes d'investigation ou de reportages réalisés</li> <li>- Négocier des rémunérations d'articles rédigés avec des journalistes en fonction de leur intérêt et en respectant les cadres définis par la profession</li> </ul> <p><b>Evaluation :</b>  Rapport d'expérience professionnelle  Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27220 - Présenter des journaux et réaliser des montages d'émissions</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer des installations techniques pour réaliser des prises de sons et des enregistrements vidéo</li> <li>- Tourner des images pour illustrer des informations présentées oralement</li> <li>- Négocier avec des confrères des possibilités et conditions d'exploitation d'images pour des émissions</li> <li>- Cibler des interlocuteurs pour collecter des avis et avoir des regards sur des faits d'actualité</li> <li>- Organiser, animer et orienter des débats sur des thèmes d'actualités avec des invités, des témoins ou des experts</li> <li>- Commenter des informations et des actualités en direct</li> <li>- Sélectionner des sujets à diffuser lors d'émissions d'informations ou à publier</li> <li>- Réaliser des montages numériques de reportages avec des équipes techniques</li> <li>- Contrôler des qualités et des contenus de reportages pour autoriser des diffusions et des publications</li> </ul> <p><b>Evaluation :</b>  Mise en situation professionnelle  Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27220 - Collecter et sélectionner des informations liées à des actualités</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire et analyser des contenus de dépêches d'agences de presses pour classer des informations en fonction de leur importance</li> <li>- Identifier des origines et des sources d'informations reçues ou transmises par des agences de presses</li> <li>- Réaliser des investigations complémentaires à partir de dépêches pour vérifier des importances et des véracités d'informations</li> <li>- Définir des niveaux de priorité d'informations en fonction des sujets d'actualité et identifier des besoins de traitements immédiats d'informations</li> <li>- Sélectionner des informations en fonction du positionnement d'une émission ou de la spécialisation d'un support</li> </ul> <p><b>Evaluation :</b>  Réalisation et présentation d'une revue de presse  Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 27220 - Réaliser des reportages, des enquêtes et conduire d'investigations	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher des articles parus sur des thèmes d'actualité pour retracer des historiques</li> <li>- Réaliser des recherches documentaires pour appréhender des contextes historiques, économiques, environnementaux</li> <li>- Identifier des enjeux et des impacts possibles d'évènements, d'affaires, d'actualités</li> <li>- Choisir des angles de traitement de sujets, les adapter à des supports de diffusions et à des publics</li> <li>- Comparer des traitements choisis par d'autres médias pour proposer de nouveaux angles en adéquation avec des lignes éditoriales</li> <li>- Programmer des déroulements de reportages et des investigations à réaliser</li> <li>- Obtenir des autorisations pour réaliser des reportages et des enquêtes auprès de personnalités, au sein d'organisations, dans des pays ou zones réglementées</li> <li>- Négocier des conditions de réalisation de reportages, d'enregistrements et de tournages avec des individus, des représentants, des autorités</li> <li>- Croiser des données et des informations collectées pour contrôler leur véracité</li> </ul> <p><b>Evaluation :</b> Présentation d'un reportage réalisé Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	7 personnes : - 5 professionnel(le)s du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un(e) est président(e) du jury (avec une répartition entre les membres du collège employeur et les membres du collège employé) ; - Le (la) Directeur (trice) de l'ISFJ ; - Le (la) Directeur (trice) Pédagogique.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	7 personnes : - 5 professionnel(le)s du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un(e) est président(e) du jury (avec une répartition entre les membres du collège employeur et les membres du collège employé) ; - Le (la) Directeur (trice) de l'ISFJ ; - Le (la) Directeur (trice) Pédagogique.
En contrat de professionnalisation	X	7 personnes : - 5 professionnel(le)s du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un(e) est président(e) du jury (avec une répartition entre les membres du collège employeur et les membres du collège employé) ; - Le (la) Directeur (trice) de l'ISFJ ; - Le (la) Directeur (trice) Pédagogique.

Par candidature individuelle	X	7 personnes : - 5 professionnel(le)s du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un(e) est président(e) du jury (avec une répartition entre les membres du collège employeur et les membres du collège employé) ; - Le (la) Directeur (trice) de l'ISFJ ; - Le (la) Directeur (trice) Pédagogique.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	7 personnes : - 5 professionnel(le)s du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un(e) est président(e) du jury (avec une répartition entre les membres du collège employeur et les membres du collège employé) ; - Le (la) Directeur (trice) de l'ISFJ ; - Le (la) Directeur (trice) Pédagogique.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Journaliste" avec effet au 08 juin 2011, jusqu'au 04 octobre 2019.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

de 15 à 25 certifiés par an

[http://www.isfj.fr/anciens\\_isfj/les\\_anciens.php](http://www.isfj.fr/anciens_isfj/les_anciens.php)

##### Autres sources d'information :

ISFJ

##### Lieu(x) de certification :

Institut supérieur de formation au journalisme (ISFJ) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris 15e]

273/277 rue de vaugirard 75015 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

273/277 rue de vaugirard 75015 Paris

##### Historique de la certification :